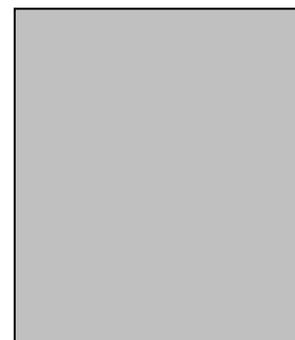


**Département
Du Tarn**

**Commune de
GARRIGUES**



**P.L.U.
PLAN LOCAL D'URBANISME**

ELABORATION

5 – *Partie réglementaire*

5.4 ELEMENTS PROTEGES AU TITRE DE L'ARTICLE L123-1§7

ELABORATION:

Arrêtée le :
08/04/2009

Approuvée le :

Exécutoire le :

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du :

Elaboration prescrite le 01/06/2002

Atelier Sol et Cite

Gérard FRESQUET-Brigitte FRAUCIEL
Urbanistes OPQU- Architectes dplg
23 route de Blagnac - 31200 TOULOUSE
Faubourg de Narcès - 46800 MONTCUQ
Tel : 05.61.57.86.43 - Fax : 05.61.57.97.78
E-Mail : soletcite@wanadoo.fr

5.4

COMMUNE DE GARRIGUES - 81
LISTE DES BATIMENTS A PROTEGER AU TITRE DE
L'ARTICLE L 123-1§7

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La commune de GARRIGUES a souhaité préserver plusieurs éléments de son patrimoine bâti.

Article L123-1 du code de l'urbanisme :

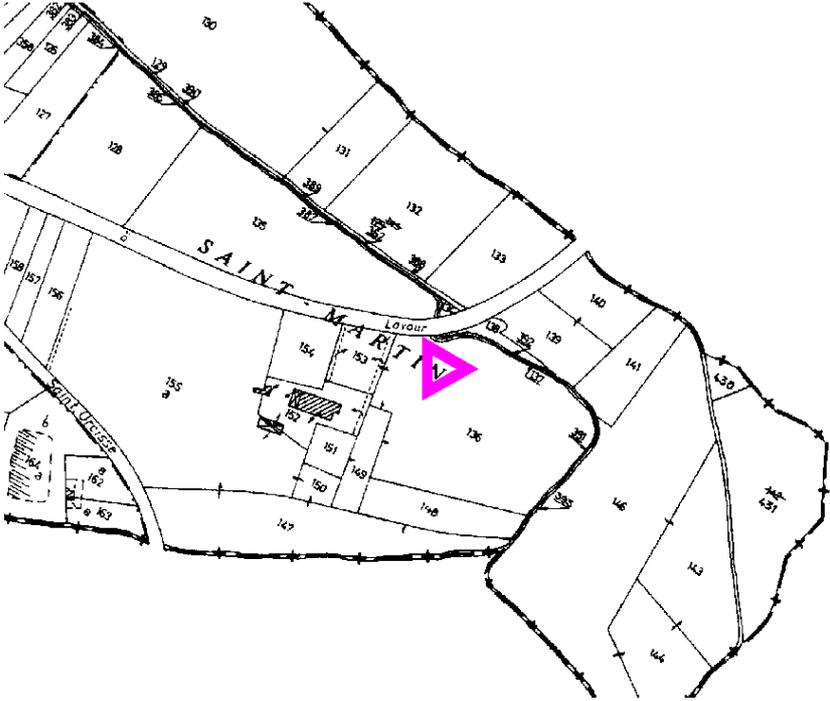
« (...) Les plans locaux d'urbanisme comportent un règlement qui fixe, en cohérence avec le projet d'aménagement et de développement durable, les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols permettant d'atteindre les objectifs mentionnés à l'article L. 121-1, qui peuvent notamment comporter l'interdiction de construire, délimitent les zones urbaines ou à urbaniser et les zones naturelles ou agricoles et forestières à protéger et définissent, en fonction des circonstances locales, les règles concernant l'implantation des constructions. A ce titre, ils peuvent (...):

7 - Identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection ; (...) »

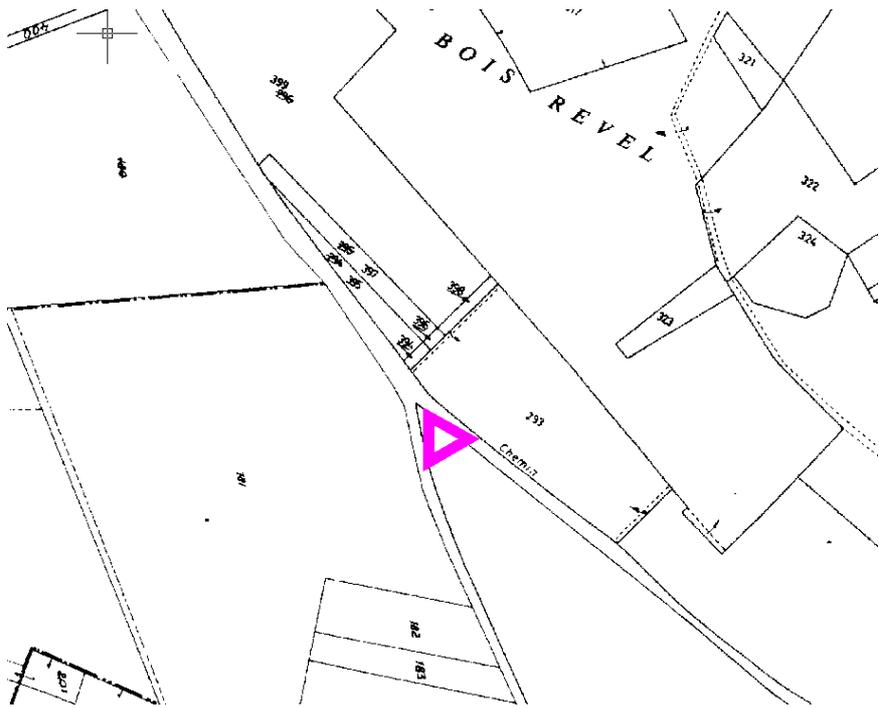
Ainsi, plusieurs éléments ont été reportés sur la pièce 5.4 du dossier.

Type de patrimoine	Référence cadastrale	Lieu-dit
Calvaire	A 136	Saint Martin
Calvaire	B1 171	Bois Revel
Calvaire	B2 421a	Sieurac
Calvaire	B1 129	Font Bressou
30 Arbres remarquables		
Bois	B 26b, 27, 28, 29, 30, 31	En Marc

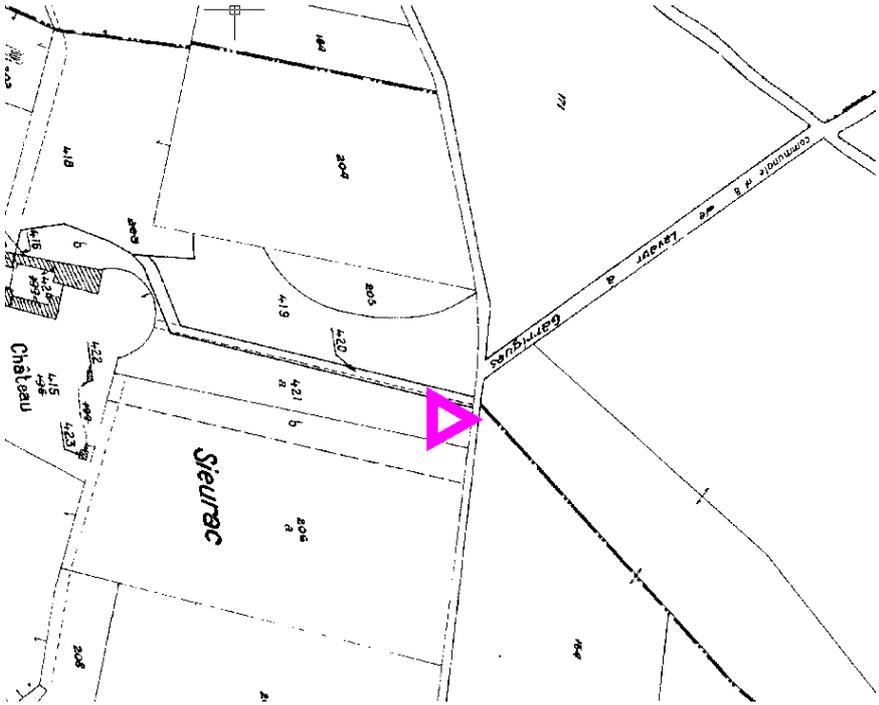
Calvaire au lieu-dit Saint Martin : parcelle A 136



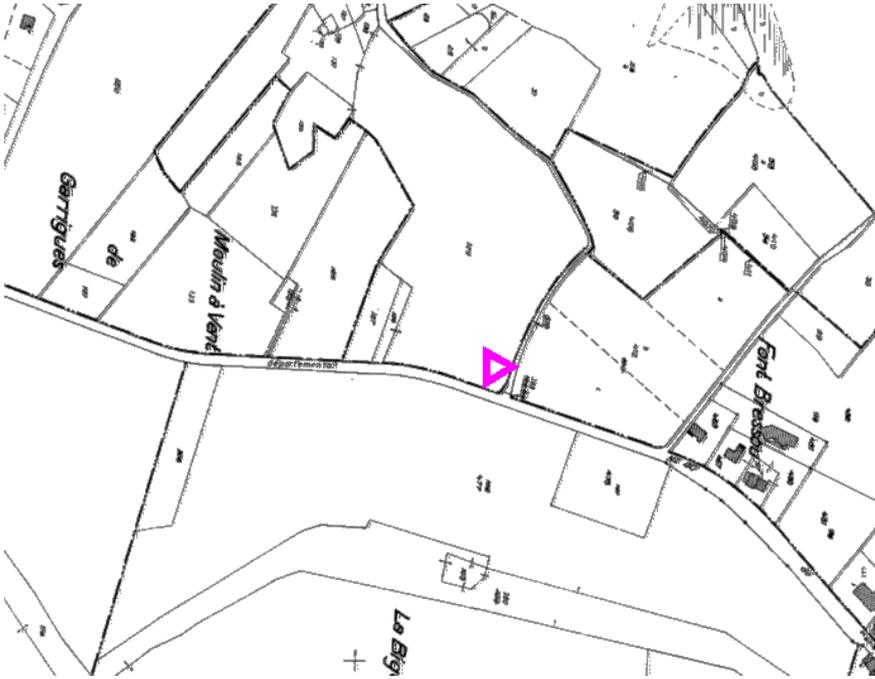
Calvaire au lieu-dit Bois Revel: parcelle B1 171



Calvaire au lieu-dit Sieurac: parcelle B2 421a



Calvaire au lieu-dit Font Bressou: parcelle B1 129



Bois d'En Marc section B1 parcelles 26b, 27, 28, 29, 30, 31

